

# Ce Qu'il Faut Savoir pour Voter dans le New Hampshire

## **1: SE FAIRE INSCRIRE**

La Constitution accorde à chaque citoyen du New Hampshire de 18 ans et plus le droit de voter. Vous ne devez pas y avoir résidé pour une durée de temps fixe afin de voter.

Si vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale dans votre lieu de résidence, vous n'avez pas à vous faire inscrire de nouveau.

### **Où se faire inscrire**

A l'Hôtel de Ville ou la mairie de votre commune jusqu'à 6-13 jours avant l'Élection.

Au bureau de vote le jour même de l'Élection. Cela peut prendre du temps supplémentaires au moment d'élections majeures.

### **Documents Nécessaires Afin de se Faire Inscrire**

Si possible, quand vous allez vous faire inscrire, munissez-vous d'un permis de conduire, passeport, ou autre pièce d'identité qui comporte une photo. Apportez aussi un document qui indique votre lieu de résidence, comme une facture de services qui donne votre adresse.

Si vous n'avez pas ces documents, vous pourrez signer une déclaration quant à votre identité, âge, citoyenneté, ou domicile.

Le formulaire d'inscription lui-même demande votre nom, âge, lieu de naissance, et adresse actuelle. Si vous étiez inscrit ailleurs auparavant, donnez cette adresse de lieu de vote. On vous demandera aussi le numéro de votre permis de conduire ou les quatre derniers chiffres de votre numéro de Sécurité Sociale.

On vous demandera de lire et signer une attestation que vous comprenez que la fraude électorale est un crime.

### **Peut-On se Faire Inscrire 'in Absentia'?**

Si vous ne pouvez pas vous présenter en personne, vous pouvez vous faire inscrire par voie postale.

Demander au responsable à l'Hôtel de Ville ou mairie de votre commune l'affidavit d'inscription de vote 'in Absentia' aussi bien que le formulaire standard d'inscription. L'affidavit doit être rempli devant témoin et les deux documents retournés au bureau municipal responsable au moins 10 jours avant l'élection.

### **Faut-il se Faire Inscrire pour un Parti Spécifique?**

Non. Si vous préférez garder toute liberté de choisir dans l'Élection Présidentielle ou les élections primaires de l'état, vous pouvez vous faire inscrire comme "non-déclaré". Au moment de voter, demandez le bulletin du parti spécifique pour lequel vous voulez voter. Si vous ne changez pas à nouveau votre affiliation à "non-déclaré" en sortant du bureau de vote, on vous considérera membre de ce parti à la prochaine élection.

## **2: VOTEZ!!**

### **Voter 'in Absentia'**

Si vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale mais ne pouvez pas vous présenter en personne à cause de handicap physique, croyance religieuse, horaire de travail, service militaire, ou absence temporaire, vous pouvez demander au responsable de votre commune un formulaire de bulletin de vote 'in Absentia'. Remplissez les formulaires et les remettre au responsable.

Quand vous recevez votre bulletin de vote au courrier postale, le remplir et le renvoyer au même responsable communale ou municipale. Celui-ci doit le recevoir avant 17H du jour de l'Election. Bulletins envoyés par fax ne sont pas admissibles.

### **Voter en Personne**

**Si possible, montrer une pièce d'identité valide avec photographie au responsable au lieu de vote. Il faut une seule pièce d'identité!!!!**

Quelques pièces d'identité avec photo acceptables pour voter en 2016 sont:

\* Permis de conduire de New Hampshire ou tout autre état (actuellement en vigueur ou périmé depuis pas plus de 5 ans\*\*);

\* Autre pièce d'identité avec photo accordée par le Département de Véhicules de New Hampshire à ceux qui ne conduisent pas;

\* Carte d'identité des forces armées Américaines;

\* Passeport ou Passecarte Américain (en vigueur ou périmé depuis pas plus de 5 ans\*\*);

\* Carte d'identité d'Etudiant valide;

\* Autre pièce d'identité avec photo acceptable au surveillant responsable au Lieu de Vote;

\* Vérification de l'identité de la personne par le/un surveillant responsable au Lieu de Vote.

**\*\* Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, aucune restriction de la date d'expiration ne tient.**

**Si vous ne possédez pas une des pièces d'identité avec photo mentionnées dessus, vous pourrez obtenir un bulletin de vote sur place en signant un affidavit déclarant que vous êtes la personne que vous dites. On vous prendra en photo au Lieu de Vote, et la photo sera attachée à l'affidavit.**

**Votre Vote est Votre Voix! Chaque Vote Compte!**

**Préparé pour éduquer et servir le publique votant par**



**League of Women Voters  
New Hampshire**

**4 Park St., Room 200  
Concord NH 03301**

[www.LWVNH.org](http://www.LWVNH.org)